



## **CTPC du 15 OCTOBRE 2008**

Délégation CFDT : Christiane JOHO, Michel COMPOINT, Gérard LANG, Christian CHAMOREAU et Marie-Claire AUTIER

Dans sa déclaration liminaire, la **CFDT**, au lendemain des débats parlementaires et compte tenu de la crise financière, a constaté que le PLF 2009 n'est d'ores et déjà plus d'actualité. La **CFDT** se contentera d'écouter avec toutes les précautions d'usage cette présentation budgétaire.

Concernant les réformes en cours, liées à la RGPP, la **CFDT** a rappelé les inquiétudes des agents sur la suppression ou le transfert de leurs missions (EX : transfert de 18 ETPT du HFD vers le MEEDDAT au lieu de 6 à 7 prévus initialement, missions du SIRCOM, ...).

### **Approbation des PV des CTPC des 16 mai et 25 juin 2008**

Pas de remarque, documents approuvés.

### **Présentation du projet de loi de finances pour 2009**

Le périmètre de l'administration centrale est encore modifié avec, entre autre, l'intégration de la DGAFP et de la direction du tourisme (DT).

### **Projet d'arrêté modifiant l'organisation de l'AIFE**

Cette réorganisation est nécessaire pour une meilleure lisibilité et une simplification de l'organigramme de l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat.

**La CFDT a voté pour**, les autres organisations syndicales se sont abstenues.

## **Information sur la réorganisation du SESSI**

La CFDT a voté pour cette réorganisation lors du CTPS du 14 octobre 2008.

Si la **CFDT** comprend la réorganisation d'autant qu'elle s'opère à effectif constant, en revanche, elle condamne la méthode de mise en œuvre sans information des agents ni concertation avec leurs représentants.

## **Information sur l'avenant au protocole ARTT du service reprographie**

Un avenant au protocole ARTT a été acté en CTPS suite à la réorganisation de ce service durant l'été 2008.

L'administration a confirmé la fermeture du centre de reprographie du bâtiment Necker début 2009, après la PFUE.

## **Bilan social 2007 de l'administration centrale**

La **CFDT** a relevé que certains tableaux d'effectifs n'avaient pas d'évolution sur les années antérieures.

La **CFDT** a demandé les données statistiques suivantes :

- âge moyen des agents par catégorie et sur le total de l'effectif ;
- part des MAD contre remboursement dans le nombre des MAD sortants ;
- nombre et le taux d'agents handicapés, en rappelant que l'objectif de 6% doit être atteint en 2012.

M. VERDIER a répondu favorablement à ces demandes.

M. SOETMONT a évoqué les problèmes du logiciel de gestion de personnel MARHS. Il a indiqué que la liquidation de la paye sera effectuée par ce logiciel à compter du mois de mai 2009.

## **Point sur l'immobilier en administration centrale**

La DGEMP partant sur La Défense, la DCASPL va emménager sur Chevaleret au printemps 2009. Le futur site d'Ivry accueillera les agents à l'automne 2011.

Les déménagements de la DGFIP sur Bercy seront tous achevés avant la fin de l'année 2008.

A la demande de la **CFDT** sur la situation dégradée subie par les agents de statut « administration centrale » ou « services déconcentrés » à la direction générale, le représentant de la DGFIP a promis que tous les personnels, quelque soit leurs statuts, auront leur place dans la nouvelle organisation.

La DGFIP s'engage à communiquer les informations concernant cette réorganisation auprès de tous les agents, ce qui n'a pas toujours été fait par les différents niveaux hiérarchiques.

### Questions diverses

La **CFDT** a demandé un document unique sur les restructurations « **RGPP** » détaillant les mouvements de directions et de personnels : l'administration a répondu favorablement soulignant qu'elle en a également besoin pour une meilleure visibilité.

Au vu des retards 2008 et surtout 2009 concernant les nominations après **CAP**, la **CFDT** a interrogé la DPAEP sur les mesures qu'elle comptait prendre pour améliorer les délais : la réponse nous sera faite par écrit. Nous vous tiendrons informés.

La **CFDT** a demandé un bilan sur la **GIPA** et la date de versement : 604 agents de centrale, soit 5% de l'effectif, vont bénéficier de cette mesure pour un montant moyen de 357 euros (de 9 € à 1729 €). Le versement en administration centrale se fera avec la paye de novembre 2008 et sera accompagné d'une lettre explicative aux agents concernés.

La **CFDT** a demandé la reprise des groupes de travail « **heures supplémentaires** » : la DPAEP a répondu favorablement.

Les autres questions diverses concernaient :

- fusion **DGE-DCASPL-D. du Tourisme** : les GT ministériels sont en cours (voir nos sites CFDT Centrale et Fédéral Finances) ;
- création des **DIRECCTE** : à ce jour les DRCE ne sont pas supprimées ;
- rattachement de la **DGAFP** et des IRA à Bercy : le détachement des agents se fera au printemps 2009 dans les mêmes conditions que la DGME, la DGEFP, .... les années passées. L'expertise du régime indemnitaire se fera également. L'ENA pourrait suivre aussi ;
- avenir du **SIRCOM** : le chef de service attend « sa feuille de route » des ministres » et tiendra ses agents informés ;
- transfert des 7 agents du bureau 1C de la **DAJ à l'ACA** ;
- fusion **CGM/CGTI** : le CTP des Ecoles Nationale des Mines (ENM) doit se réunir le 6 novembre 2008 ;
- indemnitaire des **attachés** : un GT est prévu le 2 décembre 2008.

17 octobre 2008